



## Gestion et traitement des déchets en Vaucluse : Le ras le bol de FNE Vaucluse

Dans notre département 360 000 t de déchets ménagers et assimilés doivent être collectés et traités chaque année ; ce tonnage représente 401 kg par habitant et par an. La moyenne nationale se situe à 268 kg par habitant.

Malgré moult lois et règlements incitant à la prévention, au tri, au recyclage, à la valorisation, des déchets, le Vaucluse reste un des plus mauvais élève de France. Pire, alors que la législation oblige les centres de traitements et d'enfouissements à diminuer leur capacité au fil du temps, le Vaucluse, en l'espace d'un semestre seulement enregistre deux demandes d'augmentation des capacités de traitement et de stockage existantes !

L'opérateur Suez, s'est vu accorder 20 000 t supplémentaires pour l'incinérateur de Vedène début 2019 et ce 28 juin 2019, au cours de la Commission de suivi du Centre de stockage d'Entraigues, c'est pour ce centre qu'il sollicite 10 000 t supplémentaires !

Ces demandes font suite à la fermeture du centre de stockage d'Orange, nous dit-on, mais **quid des efforts de réduction ?**

Depuis deux décennies, notre fédération, France Nature Environnement Vaucluse, s'est largement investie sur ce sujet de la gestion des déchets : participation à la construction des différents plans départementaux, actions de terrain (prévention, sensibilisation), suivi des sites.

Dès 2004, sur demande du Conseil général de l'époque, nous préconisons d'améliorer les performances du département, en mutualisant des moyens et en harmonisant les politiques de collecte et de tri. Ces mesures ne pouvaient être mise en œuvre que par la **création d'un syndicat départemental unique**, écrivions nous il y 15 ans ! Sans cesse reportée, cette réforme a finalement été demandée par la préfecture avec une échéance : janvier 2018.

18 mois plus tard, rien n'a bougé. Le département compte encore aujourd'hui 22 structures ayant compétences en gestion des déchets ménagers et assimilés. Autant de modes de collecte, de tarification, de consignes aux particuliers différents !

Inertie des élus, manque d'implication des habitants ; mais comment peuvent-ils s'y retrouver, quand la réflexion la plus courante entendue lors de nos actions de prévention/sensibilisation est : « Pourquoi trier puisque tout finit dans l'incinérateur ? »

La compétence déchets est désormais régionale et le plan qui vient d'être voté le 26 juin 2019 va s'imposer. Le Vaucluse doit, malgré une absence de volonté politique qui, par le passé, a ruiné les efforts des plus vertueux, se mettre à l'heure régionale et rattraper un énorme retard. Les objectifs fixés sont ambitieux : nous ne les atteindrons qu'en unissant tous les efforts !

Adresse : 10 bd du Nord 84200 CARPENTRAS tel : 04 90 36 28 66

E mail : [fnevacluse@gmail.com](mailto:fnevacluse@gmail.com) site : <http://fne-vacluse.fr>

Association régie par la loi 1901 agréée au titre de l'art.141.1 du code de l'environnement

N° SIRET : 38871892600032-APE : 913 E